

TRANSFERT DES ACTIVITÉS DE LA TRÉSORERIE DE BUSSY-SAINT-GEORGES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Dans le cadre de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité en Seine-et-Marne, les activités de la trésorerie de Bussy-Saint-Georges sont transférées au Service de Gestion Comptable de Chelles à compter du 1er janvier 2021.

- Pour tous les recouvrements d'impayés concernant la crèche, la cantine, l'accueil de loisirs..., les usagers sont invités à se diriger vers le Service de Gestion Comptable suivant :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CHELLES
44, Boulevard Chilpéric
77 505 CHELLES CEDEX
01 64 26 58 23

Accueil du public : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

Courriel : sgc [dot] chelles@dgfip [dot] finances [dot] gouv [dot] fr

- Le Service des Impôts des particuliers de Lagny-sur-Marne reste quant à lui toujours compétent :

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS
3, rue Delambre
77 405 LAGNY-SUR-MARNE CEDEX

Accueil du public : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et sur rendez-vous.

- Le service d'assistance des particuliers est également accessible par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 19h : 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel)

Les usagers sont également invités à consulter leur compte fiscal des particuliers et à poser leurs questions sur : www.impots.gouv.fr, où ils pourront recevoir une réponse en 48h.

Publié le 05 janvier 2021